



## Porter plainte à la fois pour injure publique et outrage à foncti

Par **defer**, le **13/12/2017** à **15:50**

Bonjour ,

Je voudrais savoir si on peut porter plainte à la fois pour injure publique et outrage à fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions , conjoints donc dans le titre de la plainte ?  
Je précise : admettons un enseignant injurié par un de ses élèves en classe donc de manière audible par les autres membres de la classe , par exemple ayant été traité de connard ou abruti .

S'il veut porter plainte doit Il Le faire pour injure publique , outrage à fonctionnaire ou les deux à la fois ?

Merci

Par **tomrif**, le **13/12/2017** à **17:53**

bonjour,

si cela a eu lieu dans la classe, alors ce n'est pas publique, donc pas d'injure publique. l'injure non publique, c'est du droit de la presse et ses nombreux pièges. l'outrage, c'est du droit pénal classique, bien plus facile.

vous pouvez porter plainte à la fois pour injure non publique et outrage mais cela pourrait ne pas aboutir pour l'injure non publique.

Par **Rebeka34**, le **14/12/2017** à **10:56**

Maître bonjour

Voilà mon fils de 16ans en jouant à cassé l'écran du téléphone d'un élève dans le lycée et se sont bagarré? Le CPE devait m'appeler pour me donner les coordonnées des parents pour voir ce qu'on pouvait faire? Quelques jours après voyant qu'il ne m'a pas appelé je me suis dit enfin il a réussi à régler le problème. Malheureusement le mardi 12/12/17 l'adjoint principal m'appelle pour récupérer mon fils qui s'est de nouveau bagarré avec le même élève qui d'après les autres élèves est venu vers mon fils pour demander le remboursement de son téléphone et en le menaçant :tu vas voir ce que mon père va te faire il est dans la police la BAC !

Sachant que mon fils est hyperactif et sous traitement il n'a pas pu s'empêcher de rendre le coup qu'il avait reçu.De ce fait il est exclu du lycée depuis le 12/12 jusqu'à 09/01/18 date de

son conseil de classe.

Hier mercredi 13/12 quatre Gaillards sonne chez moi et rentrent montent à l'étage fouille toute la maison en criant fort sans aucune discrission on cherche votre fils pour un délit grave j'ai eu la peur de ma vie pensant à tout ce qui se passe actuellement... heureusement mon fils n'était pas là sinon ils l'auraient pris comme un grand CRIMINEL. Une fois que mon fils est rentré on part au commissariat avec mon mari. Il l'ont gardé et entendu et bien sûr l'histoire du remboursement du portable était au centre. On a remboursé un vieux téléphone de 150€ et un avertissement pour mon fils?

Ma question est :est ce qu'on peut porter plainte contre le CPE qui n'a pas fait son travail pour calmer les esprits de ses adolescents qui bouillonnent et contre l'abus du pouvoir du père qui a envoyé des collègues enragés et je pèse mes mots. Je suis même prof et c'est la première fois que je vois cela